

**RAPPORT ANNUEL 2022-2023  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : COURVILLOISE**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

<b>Par :</b>	Julie Boissonneault
<b>Titre :</b>	Présidente CÉ de l'école secondaire de la Courvilloise
<b>Date :</b>	30 juin 2023

## **Mot de la présidence**

En tant que présidente du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Courvilloise, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2022-2023 du Conseil d'établissement.

Des discussions très intéressantes et pertinentes ont eu lieu au sein du Conseil d'établissement toujours dans l'objectif d'améliorer les services et d'offrir un milieu stimulant pour l'ensemble des élèves. Les enjeux ont été adressés, les membres ont pu poser des questions et obtenir des réponses afin de prendre les décisions qui leur reviennent.

Plusieurs projets ont eu lieu tout au long de l'année à l'école. Le parlement étudiant a été très actif pour l'organisation d'activités qui répondent aux intérêts des jeunes. Plusieurs voyages ont été effectués, que ce soit à titre d'échange étudiant ou de voyages de fin d'année. Les équipes sportives se sont démarquées et ont créé un engouement très spécial. C'était impressionnant de constater la foule de gens dans les estrades de football!

Je termine en remerciant tout ceux qui s'implique, de près ou de loin, pour que l'école demeure un milieu d'apprentissage stimulant et offrant une multitude d'expériences à nos jeunes. Bravo aussi aux étudiants pour vos efforts et vos implications, vous êtes inspirants!

Julie Boissonneault,  
Présidente

## **1. Présentation du Conseil d'établissement**

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Mme Julie Boissonneault	Présidente, parent
Mme Clair Maria Martinello Baillargeon	Parent
M. Éric Castonguay	Parent
Mme Annie Châteauneuf	Vice-présidente, Parent
Mme Sophie Gaudreault-Gobeil	Parent
M. Mélanie Ouellet	Parent
M. François Perron	Parent
M. Doris Tremblay	Parent

Mme Debbie Denis	Enseignante
Mme Hugo Laplante	Enseignant
M. Éric Clermont-Drolet	Enseignant
Mme Lucie Boucher	Enseignante
M. Yanick Normandin	Enseignant
Mme Joannie Arteau-Carpentier	Technicien en loisirs, Personnel de soutien
Mme Valérie Rousseau	A.V.S.E.C. Personnel professionnel
Mme Mme Ornela Evens Moyo Tchuenkam	Élève, Première ministre
Mme Divine Nouck	Élève, Vice-première ministre
M. Simon Mainville	Directeur

## 2. Dates des rencontres

<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>	<b>Novembre</b>	<b>Décembre</b>	<b>Janvier</b>
	<b>26</b>	<b>30</b>		
<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>
<b>8</b>	<b>1</b>	<b>19</b>		<b>7</b>
*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

## 3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

L'année 2022-2023 a été un retour à la normale. Les voyages et les activités étudiantes ont repris sans répit et nous n'avons pas connu d'épisodes de retrait de groupes de l'école. L'équipe école poursuit ses réflexions habituelles pour améliorer ses services, notamment avec les enseignants ressources et les enseignants comportementaux qui ajustent de plus en plus leurs interventions en utilisant les données que nous disposons maintenant. Nous avons mis en place le local Intervalle pour suivre nos élèves en suspension et quelques ajustements seront à prévoir en 23-24. Nous avons commencé à travailler le projet éducatif et celui-ci sera à terminer pour décembre 2023. Les travaux de la bibliothèque sont complétés et on constate que l'ajout de salles de conférence a été profitable.

## 4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

On constate toujours une difficulté à appliquer la règle sur la tenue vestimentaire qui constitue un défi quotidien. Des vêtements de rechange sont disponibles aux secrétariats. Au premier cycle, un projet est à se mettre en place pour une plus grande uniformité des consignes générales. Pour 23-24, le conseil d'établissement a approuvé une nouvelle règle soit l'interdiction complète du cellulaire en classe.

## **5. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Les frais scolaires pour 2023-2024 ont été approuvés en juin 2023. Il y aura une augmentation des frais notamment pour la surveillance du midi et pour les activités en générale, car les coûts de transport ont plus que doublés depuis quelques années. La mesure gouvernementale (300\$) pour les concentrations est augmentée et donnera « de l'air » aux parents.

## **6. Avis et consultations – Centre de services scolaire**

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

<b>Date</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CÉ</b>
19-04-23	Politique sur les frais remboursables	En accord
07-06-23	PEVR	En accord

## **7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP**

<b>Date</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
Tout au long de l'année	Informations aux parents, première-communication, changements à l'horaire, rencontres parents/enseignants, absences des élèves, ...	Courriels, site internet de l'école

**8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
En cours d'année	Approbation des sorties éducatives	On note une augmentation importante des coûts de transport pour une 2 <sup>e</sup> année.
26 octobre 2022	Adoption des activités reliées aux contenus sur les apprentissages obligatoires en sexualité.	
30 novembre 2022	Politique d'admission PEI	
1 mars 2023	Approbation du régime pédagogique	
8 février 2023	Approbation des critères de sélection de la direction	
19 avril 2023	Approbation de l'organigramme des services d'aide aux élèves	
1 juin 2023	Approbation du calendrier scolaire 23-24	

**9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires</b>	<b>Précisions</b>

**10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
26 octobre 2022	Adoption du budget 21-22	On prévoit des dépenses supplémentaires pour des ajouts de services.


## **11. Projets spéciaux**

Fin de travaux de la bibliothèque en octobre, avec du retard.  
Très belle saison pour les équipes de football

## **12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)**

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement pour cette année 22-23. Le comité EHDAA ainsi que les membres des services complémentaires ont poursuivi leurs travaux et sont des moteurs pour les réflexions liées à notre développement de meilleurs services aux élèves. Quelques défis ont été identifiés notamment une réflexion à avoir au niveau de l'enseignement des mathématiques. Les enseignants du département sont mobilisés et une enseignante a accepté le rôle de lead pédagogique. Les services éducatifs seront en soutien.

Simon Mainville  
Directeur